

tre reçoivent simultanément des explications sur les bienséances. Aussi que les *bons points* représentent une valeur fictive en piastres et cents.

Il désire ajouter aux notes pédagogiques un paragraphe tendant à dire que "le programme laisse une large part à l'initiative personnelle de l'instituteur, que celui-ci ne doit nullement s'astreindre à le suivre à la lettre, qu'il peut même le modifier selon les besoins des temps et des lieux. Enfin qu'il en est du programme comme d'un livre de texte ; l'un et l'autre ne sont que des auxiliaires, et c'est l'instituteur qui est le maître."

M. l'inspecteur Lucier est d'opinion que le programme est assez complet, que les matières sont distribuées avec ordre et discernement, que ce travail répond bien aux besoins de nos écoles, et qu'il devrait être placé dans chaque classe comme modèle, laissant au maître ou à la maîtresse la latitude de le modifier suivant les circonstances ; enfin, que les notes pédagogiques ont été prises aux meilleures sources et qu'elles complètent très bien le programme d'études.

M. l'inspecteur McMahon trouve le programme excellent et destiné à produire les meilleurs résultats s'il est bien mis en opération. Le tableau de l'emploi du temps contribuera à tenir les élèves occupés tout le temps de la classe, chose bien nécessaire. Il commente favorablement les notes pédagogiques.

Le mot *degré* lui paraît trop vague, il voudrait le remplacer par le mot *année*.

M. l'inspecteur Miller est convaincu de la nécessité d'avoir affiché dans chaque école un programme d'études détaillé et un tableau de l'emploi du temps.

Il considère que l'adoption d'un programme sera un pas immense dans la voie du progrès. Il insiste sur les avantages qui en découleront pour le personnel enseignant des écoles, pour les inspecteurs, et même pour le département de l'Instruction publique, qui pourra

ainsi recueillir des statistiques plus uniformes et plus précises.

Il serait impossible de préparer un tableau de l'emploi du temps qui pourrait être appliqué partout. Celui qui est donné peut servir de modèle et c'est au maître à le modifier de manière à l'adapter à son école.

Un tableau séparé et plus détaillé, de manière à spécifier le temps consacré à l'étude de chaque matière en particulier, serait préférable.

C'est une excellente pensée qu'on a eue de faire suivre le programme de notes pédagogiques.

Il serait préférable d'adopter un programme séparé pour les écoles élémentaires et un autre pour les écoles supérieures ; aussi de partager le premier en quatre années d'études. Il suffirait pour cela de séparer en deux les matières du cours préparatoire, et de laisser intacts les deux degrés suivants.

*(Les annotations suivantes sont faites sur un exemplaire du programme, que M. Miller a transmis au département et qui se trouve au dossier. En voici la substance :)*

L'enseignement des bienséances doit se faire simultanément à tous les élèves placés sous la direction du même maître.

La dictée et la grammaire, conjointement avec la classe suivante, sont prématurées pour les commençants.

Il faut ajouter "l'analyse grammaticale" aux deux degrés du cours élémentaire, et les élèves du premier degré pourraient étudier le texte de la grammaire jusqu'aux verbes réguliers inclusivement ; aussi, enseigner les règles composées aux élèves du 2<sup>d</sup> degré élémentaire, et leur mettre un manuel d'agriculture entre les mains. Enfin, exiger que les élèves assez avancés aient des cahiers de devoirs journaliers.

Si l'anglais est enseigné, il faudra spécifier ce que les élèves doivent apprendre.